CHAPITRE XII

LA TEMPÉRANCE

§ 173. — Ceux des sentiments moraux ou plutôt pro-moraux qui relèvent du domaine de la tempérance, ont primitivement, comme nombre de sentiments pro-moraux qui leur sont associés, des origines religieuses. Comme nous l'avons montré dans les *Principes de Sociologie*, § 140, savoir supporter la faim devient souvent une vertu par la raison que cette privation procède du désir de laisser une part de nourriture à l'ancêtre ou, à une époque plus récente, du désir de sacrifier aux dieux en leur offrant des aliments. Quand les subsistances sont peu abondantes, ces offrandes entraînent des jeûnes absolus ou un retranchement sur les repas ; c'est ainsi que s'établit une association d'idées entre la tempérance dans la nourriture et une subordinatiou affectant un caractère religieux ou quasi-religieux.

Il est possible que dans certains cas des restrictions analogues soient apportées à la consommation des boissons propres à servir aux libations ; en effet, la quantité qu'exigent ces dernières vient diminuer d'autant la por-

tion qui reste à ceux qui les offrent. Si, comme il arrive fréquemment, il est d'usage de répandre à chaque repas une part de la boisson et des aliments pour les êtres invisibles qui environnent les convives, cette coutume finit par établir la croyance qu'un excès allant au point de s'enivrer, a fait tort à ces êtres invisibles et mérite un blâme. Il est vrai, comme nous allons le voir, que d'autres idées conduisent parfois à des croyances et à des sentiments opposés, mais il se peut que cette cause ait été l'origine de la réprobation divine que nous trouvons rapportée dans quelques circonstances.

Depuis que j'ai écrit le paragraphe qui précède, j'ai acquis la preuve manifeste que l'hypothèse qu'il exprime, est fondée. Un peuple, qui à toutes les époques connues de son histoire, a pratiqué avec ferveur le culte des ancêtres et leur a offert des sacrifices périodiques, va nous prouver que la modération dans l'usage des aliments et de la boisson, souvent poussée jusqu'à l'ascétisme, prend sa source dans le sentiment des égards dûs aux morts auxquels il offre de constantes oblations. « Celui, dit Confucius [1], qui veut être un homme parfaitement vertueux, ne doit pas rechercher de sensations agréables dans la nourriture ». Ce passage mentionne la vertu indépendamment de sa cause. Mais Confucius a encore dit : « Je ne puis trouver aucun défaut dans le caractère de Yu. Il faisait usage pour lui-même d'aliments grossiers et de boissons communes, mais il témoignait la plus ardente piété filiale envers les esprits. Ses vête-

1. Confucius. *Analectes* I, 14 ; VIII, 21.

ments ordinaires étaient pauvres, mais il déployait l'élégance la plus raffinée dans la coiffure et le surplis dont il se servait pour les sacrifices. » Ici la vertu nous apparaît considérée dans ses rapports avec le devoir religieux ; il est la cause, elle la conséquence.

Envisagée en dehors de sa sanction réputée religieuse, la vertu de tempérance ne peut évidemment avoir d'autre sanction que l'utilité telle que la détermine l'expérience. L'observation des effets bienfaisants de la tempérance et des effets nuisibles des excès de table sert de base aux jugements et aux sentiments qui accompagnent ces derniers.

Nous ne parviendrons à nous former des idées rationnelles sur la tempérance, spécialement par rapport à la nourriture, qu'en jetant un coup d'œil sur les modifications qu'amène dans les exigences physiologiques le changement des conditions ambiantes.

§ 174. — Ce qui chez nous constituerait une gloutonnerie répugnante et blâmable devient, dans les conditions où vivent certaines races d'hommes, quelque chose de tout à fait normal et même de nécessaire. Lorsque l'habitat est tel qu'à certaines époques les moyens de subsistance manquent et qu'à d'autres ils sont très abondants, la survie dépend de l'aptitude à consommer d'énormes quantités de nourriture quand l'occasion s'en présente. Sir Georges Grey [1] nous fournit un bon exemple de ce fait lorsqu'il raconte les orgies qui en Australie suivent l'échouement d'une baleine.

1. Grey. *Expeditions of Discovery in W. and N. W. Australia*, II, 277-8, et *Journal of the Anthropological Institute*, VII, 148.

« Cependant d'autres naturels arrivent par troupes joyeuses de toutes les directions. La nuit, ils dansent et chantent ; le jour, ils mangent et dorment ; pendant des journées entières, cette ripaille se continue librement jusqu'à ce qu'ils se soient frayés à coups de dents un chemin dans l'intérieur de la baleine ; on les voit escalader la carcasse puante, entrer dans l'intérieur et se choisir les fins morceaux... Ils y restent plusieurs jours, enduits de la tête aux pieds d'une graisse fétide, gorgés de viande putréfiée... Lorsqu'enfin ils quittent le festin, ils chancellent sous le poids du butin qu'ils emportent. »

Vivant dans un pays stérile et souvent à demi affamés, ceux des Australiens qui ne pourraient pas mettre sérieusement à profit une occasion de ce genre, mourraient les premiers en temps de famine. La relation de Christison au sujet d'une tribu du centre du Queensland confirme notre interprétation. Ces indigènes ne sont de « grands mangeurs qu'à l'origine ; mais, aussitôt qu'ils se sont accoutumés à vivre de rations et à prendre des repas réguliers de pain et de *damper*, ils mangent avec une modération remarquable et supérieure peut-être à celle des Européens. »

Dans d'autres circonstances, ce qui nous paraît un excès inouï et à peine croyable a pour cause la nécessité physiologique de produire du calorique dans des climats où la déperdition de chaleur est très grande. C'est là ce qui explique la relation suivante [1].

« J'appris par Kooilittiuk à connaître un autre luxe des Esquimaux. Il avait festoyé au point de s'enivrer et à tout moment

1. Lyon (Capt.). *Private Journal*, 1824, p. 181-2.

il s'endormait, la face brûlante et congestionnée et la bouche ouverte. A ses côtés se tenait assise Arnalowa (sa femme) surveillant sa marmite sur le feu. A de courts intervalles, elle éveillait son époux pour lui bourrer la bouche autant qu'elle le pouvait d'un gros morceau de viande à demi bouillie : elle l'introduisait du doigt et ayant rempli la bouche jusqu'au bord, elle coupait le morceau au ras des lèvres. Il mâchait lentement et aussitôt qu'elle apercevait un vide, elle le remplissait de nouveau d'un morceau de graisse crue. Pendant cette opération, aucune des parties du corps de l'heureux homme ne bougeait, excepté sa mâchoire ; il n'ouvrait pas même les yeux, mais manifestait de temps en temps son extrême satisfaction par un grognement très expressif, lorsque sa bouche pouvait enfin livrer passage à l'émission d'un son. »

Autre exemple tout aussi surprenant dans l'Asie septentrionale. M. Cochrane[1] nous dit :

« Les Yakoutes et les Tongouses sont de grands gloutons... Je donnai à un enfant (un petit garçon d'environ cinq ans) une chandelle faite du suif de l'espèce la plus grossière ; il l'avala, puis une deuxième et une troisième furent dévorées avec avidité. Le timonier lui donna ensuite plusieurs livres de beurre rance et gelé ; il les avala immédiatement, puis un gros morceau de savon jaune ; tout prit le même chemin. En réalité, ils absorbent impunément n'importe quel poisson ou quelle viande provenant de n'importe quel animal, fût-elle corrompue ou malsaine. La quantité n'en varie qu'entre ce qu'ils ont et ce qu'ils parviennent à se procurer. A diverses reprises j'ai vu un Yakout ou un Tongouse dévorer quarante livres de viande dans une seule journée. »

1. Cochrane. *Pedestrian Journey through Russia and Siberian Tartary*, 1825, I, 254 ; Wrangel. *Expedition to the Polar Sea* (Ed. Sabine) 384 ; Erman. *Travels in Siberia*, II, 361.

Le capitaine Wrangell va nous apprendre quels sont les effets physiologiques de cette énorme consommation :

« Même en Sibérie, on appelle les Yakoutes des *hommes de fer*, et j'estime qu'aucun autre peuple au monde ne pourait supporter aussi bien qu'eux le froid et la faim. Je les ai vus fréquemment, par le froid terrible qui sévit dans cette contrée et leur feu s'étant éteint depuis longtemps, dormir tranquillement à la belle étoile ; leur légère tunique avait glissé de leurs épaules, ils étaient à peine vêtus et leurs corps étaient recouverts d'une épaisse couche de givre. »

Fait remarquable et significatif, chez les peuples où la survie a pour condition primaire la capacité de manger et de digérer d'énormes quantités de nourriture, cette capacité acquiert une sanction morale ou pro-morale. En effet, Erman rapporte cet adage des Yakoutes : « Beaucoup manger et engraisser, est la plus haute destinée des hommes. »

§ 175. — Laissons ces exemples extrêmes des sociétés où les exigences de la vie engendrent des idées adaptées du bien et du mal et arrivons aux cas les plus ordinaires où dans les climats tempérés ou tropicaux, entre en jeu une sorte de sanction morale au sens où nous entendons ordinairement ce mot. Nous ne constatons plus alors aucune connexité entre la tempérance et les autres traits de caractère, si ce n'est la corrélation qu'on établit en général entre la gloutonnerie et la dégradation de l'individu.

Cette généralisation restreinte pourrait pourtant

n'avoir qu'une valeur douteuse. Cook [1] a représenté les Tahitiens comme absorbant une quantité « prodigieuse de nourriture. » Cependant c'était au point de vue physique une belle race, supérieure au point de vue intellectuel à beaucoup d'autres, et, bien que de mœurs licencieuses, Cook l'a dépeinte comme présentant plusieurs traits de caractère dignes d'admiration. Par contre, les Arabes relativement sobres en fait de nourriture et de boisson, ne valent pas mieux, pour leurs relations avec l'autre sexe, que les Tahitiens, puisqu'ils changent continuellement de femmes et qu'ils disent d'eux-mêmes : « Les chiens valent mieux que nous ; » ils ne méritent guère l'admiration à aucun titre ; fanatiques et vindicatifs, ils regardent l'adresse au vol comme une excellente recommandation chez un homme qui veut se marier [2].

Non seulement chez les peuples non civilisés en général, on ne constate aucune corrélation bien définie entre la tempérance ou l'intempérance d'une part et les autres traits de caractère de l'autre, mais ces peuples ne témoignent qu'à un faible degré par rapport à ceux-ci le sentiment que nous pourrions appeler moral ; parfois même il fait entièrement défaut. Leur opinion à cet égard ne s'est jamais formulée, que dans le dicton remarquable des Yakoutes qui a été rapporté.

Toutefois dans certaines sociétés anciennes à demi-civilisées, s'était développé le sentiment conscient que

1. Capt. Cook. Hawkesworth *Account of Voyages*, II, 202.
2. Palgrave. *Journey through Central Arabia*, I, 10.

l'excès de nourriture est un mal. Il est écrit dans le Code de Manou [1] :

> La gloutonnerie est haïssable ; elle nuit à la santé,
> Peut conduire à la mort et ferme sûrement la route
> Qui mène à la sainteté de la vertu et au bonheur céleste.

La réprobation des excès de table se trouve évidemment impliquée dans le passage du *Mahabharata* qui représente la félicité céleste comme pure de tous « plaisirs des sens » et dans les préceptes des sages de l'Inde recommandant l'ascétisme. Les Hébreux exprimaient le même sentiment conscient et conseillaient parfois la sobriété comme le prouve le proverbe :

> « Ne sois pas du nombre des buveurs de vin, ni de ceux qui mangent de la viande avec excès : car l'ivrogne et le glouton se ruineront et la paresse toujours endormie couvrira l'homme de haillons (Proverbes XXIII, 20 1). »

Les Egyptiens considéraient la gloutonnerie comme un vice, mais s'y livraient néanmoins sans scrupule. D'une part ils rangeaient les excès de table parmi les quarante-deux péchés capitaux et d'autre part :

> « Ils ne paraissent pas avoir été bien tempérants dans leurs banquets. Hérodote nous dit (II, 78) qu'à leurs festins on promenait autour des convives une petite image de bois représentant une momie en prononçant cette exhortation : « Regarde ceci, bois et sois joyeux ! quand tu seras mort, voilà à quoi tu ressembleras ! » Ce conseil ne manquait pas d'être suivi. Les peintures des

1. Manou II, 54 ; Muir *Original Sanskrit Texts*, V. 324.

monuments nous montrent non seulement des hommes, mais des femmes rejetant le trop plein de leur nourriture ou de leur boisson [1]. »

Mais l'impression générale qui se dégage de ces exemples paraît être celle-ci : à mesure que se sont constituées des sociétés organisées et que se sont multipliées les expériences, on a commencé à condamner l'excès de nourriture au nom de l'utilité.

§ 176. — Le mot « excès de boisson » est applicable à l'abus dans la boisson des liquides non fermentés, mais il s'entend surtout en pratique de celui que l'on fait des liquides, fermentés ou non, qui sont susceptibles de produire une ivresse quelconque. C'est surtout la constatation des effets des divers breuvages qui fixe l'opinion au sujet de l'usage qu'on en peut faire, et le fait tantôt approuver et tantôt blâmer.

Ce serait une erreur de supposer que l'ivresse est universellement condamnée. Qu'elle fût produite par l'alcool ou par toute autre substance, elle était en faveur aux époques primitives, et il en est encore de même dans certains pays. C'est en ce sens qu'il faut interpréter cette remarque d'un Arafura [2] auquel on prêchait la croyance au Dieu des chrétiens en lui disant que ce Dieu est présent partout. « Mais alors, répondit-il, ce Dieu est certainement dans votre arrack, car je ne me sens jamais plus heureux que lorsque j'en ai bu en abondance. »

1. Max Duncker. *History of Antiquity* (trad. angl. Abbott. I, 225.
2. Kolff. *Voyages of the Dourga*, 161.

La même idée se retrouve exprimée très distinctement et très fréquemment dans les éloges que faisaient les anciens Hindous du breuvage appelé Soma. Ils croyaient que le dieu Soma était présent dans le jus de la plante qui portait son nom ; l'ivresse procurée par le liquide, c'était la possession du dieu ; l'état d'exaltation qu'ils y cherchaient, qu'ils y trouvaient et dont ils tiraient gloire, était, à leurs yeux, un état de félicité religieuse ; les dieux eux-mêmes, pensaient-ils, recevaient ainsi l'inspiration du dieu Soma.

« Madakyut, nous dit Max Muller, est un mot qui signifie un état d'ivresse compatible avec le caractère des anciens dieux... Notre langue ne possède aucun terme poétique pour exprimer l'état élevé d'excitation mentale que produisait l'absorption du jus enivrant du Soma ou d'autres plantes ; tous nos mots synonymes impliquent une idée de défaveur ; au contraire, aux anciens âges, on célébrait cet état d'exaltation comme une bénédiction des dieux, comme un état digne des dieux eux-mêmes et qui permettait au poète et au guerrier de se surpasser dans ses exploits [1]. »

De même, les Grecs croyaient que le dieu Dionysos était présent dans le vin et la « fureur de Bacchus », qui communiquait le don de prophétie, était pour eux un effet de la possession divine. C'est ainsi que s'établit une sanction religieuse de l'ivresse, comme on peut le voir dans les orgies. Nous voyons encore des exemples analogues. Au dire de Burton [2], les Dahoméens croient qu'il

1. J. Max Muller. *Rig Veda*, I. 118 ; Muir *Sanskrit Texts* V, 260.
2. Burton. *Mission to Dahome*, II, 250.

est du devoir envers les dieux de s'enivrer « et les Ainos donnent à leur ivresse un caractère sacré en feignant de boire en l'honneur des dieux. » « Plus les Ainos boivent de *saké*, plus ils sont fervents dans leurs dévotions et plus leurs dieux se montrent satisfaits[1]. » En Polynésie, des idées et des sentiments de ce genre se rattachent à la consommation des liqueurs enivrantes nommées *ava*, *kava* ou *yakona*.. Aux Iles Fidji, pendant les préparatifs du festin et tout le temps que boivent les convives, on récite des prières aux dieux, et on chante des hymnes ; on regarde comme un titre d'honneur de participer à ces cérémonies.

Il est donc évident que non seulement les religions ne condamnent pas toutes l'ivresse, mais qu'il s'en trouve parfois pour la sanctionner ; un sentiment pro-moral vient alors justifier l'ivresse. C'est ce qui ressort très clairement de l'exemple des Ainos qui repoussent tous ceux qui ne boivent pas.

§ 177. — Pourvue ou non d'une sanction de ce genre, l'intempérance sous une forme quelconque est très répandue chez les races inférieures.

Pallas[2] nous dit que les Kalmoucks font des excès de boire et de manger toutes les fois qu'ils en ont l'occasion. Les fêtes, dit Campbell[3], se terminent ordinairement chez les Khonds par une ivresse générale. « Brett[4] rap-

1. Bird. *Unbeaten Tracks in Japan* II, 68.
2. Pallas. *Nachrichten über die Mongolen*, Saint-Pétersbourg, 1776, I, 131.
3. General Campbell. *Thirteen Years' Service in Khondistan*, 164.
4. Brett. *Indian Tribes of Guiana*, 349.

porte que l'ivrognerie des naturels de la Guyane se manifeste « à certaines époques par d'effroyables excès. » Nous lisons à propos des Guatémaliens actuels que « le plus grand bonheur de ce peuple consiste dans l'ivresse produite par l'abus de la... *chicha*[1], » Ces derniers témoignages relatifs aux peuples américains de l'époque contemporaine rappellent des témoignages du même genre qui concernent les anciens peuples américains. Garcilaso[2] dit au sujet des Péruviens : « Ils avaient apporté une grande quantité de liqueur, car l'ivrognerie est un des vices dominants chez les Indiens. » Landa[3] dit à propos des indigènes du Yucatan : « Les Indiens étaient très débauchés et s'enivraient souvent » ; « les femmes s'enivraient à des banquets, mais seulement entre elles. » Et Sahagun écrit à propos des Mexicains[4] :

> « Ils disaient que les mauvais effets de l'ivresse avaient pour auteur l'un des dieux du vin. Il semble qu'ils ne regardaient donc pas comme des péchés les actes qu'ils avaient pu commettre étant ivres. »

Cependant l'intempérance n'est nullement la règle universelle chez les peuples non civilisés et à demi-civilisés : on trouve parfois la sobriété chez quelques peuples

1. Haefkens. *Centraal Amerika*, Dordrecht, 1832, p. 406.
2. Garcilaso de la Vega. *Royal Commentaries of the Incas*, livre VI, chap. XXII.
3. Landa. *Relation des choses de Yucatan* (1566). Paris, 1864, §§ 22, 23.
4. Sahagun. *Historia General de Nueva Espana*, Mexico, 1829, livre I, chap. XXII.